

(fenêtres sur cours)

**COLLOQUE MATERNELLE
27 NOVEMBRE**

L'école maternelle a une importance primordiale pour la réussite de tous les élèves. Aujourd'hui il y a nécessité de rappeler et de faire reconnaître un certain nombre de spécificités. (page 4)

Darcos

Le ministre de l'éducation, Xavier Darcos, continue de dévoiler son plan de réforme de l'école primaire.



Page 2

Pochard

La commission Pochard se réunit depuis le 1er octobre. Le SNUipp a été reçu le 15 et a fait ses propositions pour la revalorisation du métier d'enseignant.



Page 4

Maternelle

La commission maternelle, initiée par la Dgesco, a rendu ses premières conclusions. Bilan d'étape...



Page 3

Le 20 novembre TOUS EN GREVE !



L'ensemble des fédérations de la fonction publique appellent à faire grève et à manifester le 20 novembre pour le pouvoir d'achat et les services publics. Les fédérations de l'éducation nationale appellent également à cette journée. Le SNUipp invite les enseignants du premier degré à faire de cette action un temps fort pour la réussite des élèves et la transformation de l'école.

Riposte d'envergure

Le 20 novembre, dans une large unité, fédérations de la fonction publique et de l'Education appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations programmées un peu partout en France. Avec la suppression annoncée de plus de 22 000 emplois dans la Fonction publique, le projet de budget 2008 fait clairement le choix de moins de personnels pour moins de service public de qualité et de proximité. Le tout dans un contexte de précarité des emplois et de forte dégradation du pouvoir d'achat. L'Éducation est particulièrement touchée absorbant près de la moitié des retraits d'emplois, soit 11 200. Les écoles primaires ne sont pas mieux loties, avec seulement un poste pour 54 élèves supplémentaires et 670 postes de stagiaires supprimés. Alors que la commission Pochard auditionne pour « une revalorisation des conditions du métier d'enseignant », que la maternelle est au cœur des débats, que le ministre lance un plan de « refondation de l'école », la question du budget est posée avec force. Les enseignants se mobilisent pour l'amélioration des conditions d'enseignement et de travail. Là se jouent aussi la réussite des élèves, l'aide aux plus fragiles... Pour une école transformée et des services publics de qualité, tous en grève le 20 novembre.



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Darcos UN NOUVEAU PLAN POUR L'ÉCOLE

Le ministre Xavier Darcos fait de la suppression du samedi matin la mesure phare de son plan de refondation pour l'école. Les marges de manoeuvre pour répondre à la difficulté scolaire apparaissent cependant limitées.

Changements en profondeur ou simple pétard mouillé ? Par petites touches, Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation nationale continue de dévoiler les différents aspects de la réforme de l'enseignement primaire. Avec toujours pour l'heure bon nombre d'interrogations sur les modalités de mise en oeuvre des principales mesures dont celles liées à la suppression du samedi matin présentée comme « la pierre angulaire de la lutte contre l'échec scolaire » (voir FSC n° 303). Alors que des précisions étaient initialement prévues pour fin octobre, le cabinet du ministre a repoussé ses annonces (voir article ci-dessous).

Sur les ondes, dimanche 28 octobre, le ministre a donné néanmoins quelques informations nouvelles. La répartition des 24 heures de cours sur la semaine pourra se faire sur quatre jours ou quatre jours et demi. Très critiqué pour avoir décidé sans consulter, le ministre semble avoir assoupli sa position. Celle-ci se traduira par une réduction du nombre d'heures d'enseignement pour la plupart des élèves. La FCPE, principale fédération des parents d'élèves, juge nuisible pour le rythme des enfants la semaine de quatre jours. Xavier Darcos semble avoir promis également aux mairies qu'elles seraient consultées, celles-ci prétextant leurs responsabilités dans l'organisation des activités périscolaires et de la cantine. Ainsi, certaines écoles pourraient travailler le mercredi matin comme c'est déjà le cas pour 6% d'entre elles. Reste à garantir que ce choix se fera en concertation au niveau local avec les équipes pédagogiques.

Autre nouveauté toute aussi vague, les élèves de CM1 et CM2 « dont on voit qu'ils ne sont pas capables de suivre en sixième » se verront proposer « un stage de remise à niveau pendant les vacances de printemps ou d'été ». Le ministre estime que c'est un moyen de damer le pion aux officines privées de soutien scolaire. Argument de façade ? La mesure ouvre également la possibilité de faire appliquer pour les enseignants volontaires « le travailler plus pour gagner plus » cher au programme présidentiel en rognant sur le temps des vacances. Ces mesures font l'impasse sur le fait que le temps de classe reste le moment clé des apprentissages. C'est là que devrait se porter les efforts pour faire face aux difficultés. Enfin, la réduction des heures d'enseignement devant



élèves engage à une modification des programmes. Xavier Darcos a affirmé qu'il voulait « concentrer les objectifs sur la lecture, l'écriture et la maîtrise de la langue » et les rendre accessibles aux parents. Il est vrai que l'empilement des missions demandées aux enseignants s'est amplifié ces dernières années jusqu'à l'inflation parfois. Des clarifications apparaissent sans doute nécessaires sans une simplification extrême. Aucune avancée pour appréhender la complexité du métier par une meilleure professionnalisation des enseignants et un développement de la polyvalence d'équipe n'est actuellement envisagée. Il reste également que le calendrier imposé par le ministère apparaît très resserré. Un travail de concertation des chercheurs et des enseignants doit être mené.

« Il faut faire de l'école un athlète et non plus un sumo » s'est amusé le ministre. C'est oublier que les sumos sont de véritables athlètes. La cure d'amaigrissement a déjà commencé. Au prochain budget, dans le primaire, 1 poste sera créé pour 54 élèves supplémentaires.

EXIGENCE DE CONCERTATION

Les heures récupérées par la suppression des cours du samedi matin devront « bénéficier aux élèves qui en ont le plus besoin » clame le ministre. La mesure, en simple effet, d'annonce est populaire aux yeux des parents. Mais concrètement, comment faire ? Le SNUipp est demandeur de discussions sur les modalités d'organisation et de répartition de ces heures. Tout en gardant une certaine souplesse, un cadrage national apparaît indispensable.

Pour le syndicat, la prise en charge de la difficulté scolaire ne peut pas se limiter au seul réinvestissement des heures libérées par la suppression des deux heures de cours. Elles doivent servir à intégrer sur ce temps de service les nouvelles missions des enseignants (équipes éducatives, relation aux parents...) mais aussi l'aspect de conception du métier qui engage des échanges de pratiques professionnelles (temps de concertation, accompagnement des enseignants, travail en équipe...). Ces évolutions doivent s'accompagner également de plus de maîtres que de classes qui permettent d'élaborer sur le temps de classe des réponses adaptées à la prise en charge de la difficulté scolaire en complément des dispositifs actuels d'aide aux élèves.

L'APPEL DANS L'ÉDUCATION

Les fédérations de l'Éducation nationale (FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education) dénoncent « une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes » : les 11 200 suppressions de postes à la rentrée 2008 vont se traduire par « des régressions inacceptables » tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels.

Les fédérations ont décliné leurs inquiétudes : « conditions d'encadrement et d'enseignement dégradées, aggravation des inégalités et de la précarité, réduction de l'offre de formation, perte de pouvoir d'achat, menaces sur les garanties statutaires... »

Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre et à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent ».

L'APPEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, constatent que « les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public », ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement.

Elles revendiquent « une augmentation de la valeur du point d'indice et la refonte globale de la grille indiciaire » et exigent « un service public de qualité et de proximité », basé sur des emplois publics statutaires.

Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (État, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007.

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs

des écoles et PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris -
Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail fsc@snuipp.fr • Directeur de la publication : Gilles Sarrotte • Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Michelle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Muchielli, Sébastien Sihr • Impression SIEP - Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA,
365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00
• Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros
• ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S
• Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

Grève le 20 novembre

Double appel unitaire à la grève pour le 20 janvier : celui des organisations syndicales de la Fonction publique et celui des fédérations de l'Éducation nationale.

Le ministre de la Fonction publique, Eric Woerth, n'a proposé aux organisations syndicales que des « mesurées » en terme de revalorisation salariale, ne concernant qu'une poignée d'agents. Les fédérations ont quitté la réunion du 26 octobre, déplorant « l'absence totale de dialogue social », la réponse négative à une demande de négociations et le refus de prise en compte de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000. Les fédérations chiffrant à 6% la diminution de la valeur du point d'indice sur cette période, l'absence de mesures pour cette fin d'année consacre une perte supplémentaire de pouvoir d'achat. Alors même que les prix flambent dans certains domaines de première nécessité (carburants, blé...), la revalorisation des salaires des fonctionnaires, et donc des enseignants, est une urgence. A titre d'exemple, cette perte de plus de 6% du pouvoir d'achat est à mettre en relation avec les 50% de hausse des carburants, les 20% de hausse de l'alimentation sur les 8 dernières années.

S'agissant des services publics, les fédérations dénoncent la suppression de 22 000 postes de fonctionnaires. Les choix gouvernementaux qui consistent à faire payer par les fonctionnaires les cadeaux fiscaux votés cet été et estimés à 15 milliards d'euros, que ce soit par les économies d'emplois publics ou les limitations salariales, ne répondent pas aux besoins de services publics de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire. Point de friction supplémentaire, les fédérations s'inquiètent des menaces qui pèsent sur le statut de fonctionnaire, garant de l'indépendance des personnels et de l'efficacité de la fonction publique. Comme si cela ne suffisait pas, la « renégociation » des conditions des départs en retraite des agents de la Fonction publique comme des salariés du secteur privé, prévue pour 2008, est annoncée par des ballons d'essai inacceptables : le gouvernement aurait pour projet de rallonger la durée de cotisation à 41 ans dès 2012 !

Les mesures gouvernementales frappent l'Éducation nationale de plein fouet. Dès l'annonce des 11 200 suppressions de postes, la quasi-totalité de la communauté éducative, organisations syndicales et de parents, mouvements pédagogiques, lycéens et étudiants, ont répondu au président de la République par une lettre ouverte – pétition*. Elles refusent que l'avenir des jeunes se réduise à des questions « de rentabilité du système », et demandent qu'au contraire, « dès la maternelle, une politique éducative ambitieuse soit mise en oeuvre ». Alors que l'ensemble des acteurs du système éducatif se focalisent sur les difficultés scolaires et les 15% d'élèves en échec important, « l'objectif de réussite de tous les élèves est compromis ». La situation des personnels précaires dans les écoles est préoccupante. Certains contrats d'EVS arrivent à

Marie Niel, enseignante à Aubagne dans les Bouches-du-Rhône

Marie est en colère. « On m'a dit que je pourrai partir à 55 ans après 37,5 années de cotisation, on m'a menti ! » Et Marie rajoute qu'en plus on n'arrête pas de la rallonger, cette durée de cotisation. « On me dit que je suis trop payée, et j'ai perdu du pouvoir d'achat ! Tout le monde considère que l'échec scolaire, la violence sont inacceptables,... mais concrètement la réponse c'est qu'à l'école on retire des moyens ! » Alors oui, Marie est en colère, et elle sera en grève le 20 novembre.

échec fin décembre, le réemploi des AVS n'est jamais assuré. Les missions qui leur sont confiées sont des missions de service public, elles devraient être pourvues sur des emplois statutaires.

Le ministre de l'Éducation nationale ouvre les chantiers les uns après les autres : la maternelle, la suppression du samedi matin, la réécriture des programmes... Tout ceci nécessite des concertations sérieuses et ne peut faire diversion par rapport aux besoins criants des écoles. Dans le contexte actuel on voit mal de quelles marges de manoeuvre le ministère peut disposer pour répondre aux demandes des personnels. Dans le premier degré, les 700 postes annoncés, qui sont d'ailleurs largement contrebalancés par les suppressions de postes de stagiaires, ne pourront faire face aux 35 800 nouveaux élèves attendus. C'est bien un nouveau budget qu'il s'agit d'obtenir et c'est le sens de l'appel à la grève du 20 novembre, appel conjoint et largement unitaire des 7 fédérations de la Fonction publique et des 5 fédérations de l'Éducation nationale.

<http://lettreouverteaupresident.org/index.php?petition=1&signe=oui>

Sandrine Bouazza, enseignante en CM2 à l'école de Cruz en Ardèche

« La grève du 20 ? C'est toujours ce même sentiment partagé qui m'anime. Qu'est-ce que cette journée qui pourrait apparaître aux yeux de l'opinion publique comme la mobilisation rituelle est capable de porter ? En même temps, il m'est impossible de montrer le moindre signe de résignation. Nos conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Au sentiment d'être submergée s'ajoute la frustration d'être parfois impuissante face aux difficultés que vivent ces enfants. Certains clament que tout n'est pas une question de moyens. Alors, comment faire quand les RASED sont incomplets, les effectifs surchargés ? Alors oui, le 20, j'y serai » .

Charles Bossou-Allo, AVS dans l'Essonne

Recruté sur un contrat d'aide à l'emploi (CAE), Charles est employé comme AVS. Son contrat arrive à son terme le 15 décembre prochain. Il n'a que le mercredi pour ses recherches d'emploi, alors qu'il aurait besoin de beaucoup plus de temps. Il sort de cette période avec de l'expérience mais surtout des regrets : où est la formation d'AVS qu'on lui avait promise ? Et surtout il lui a fallu attendre 18 mois la formation professionnelle prévue dans les textes pour sortir du dispositif.

Virginie Duflot, enseignante en maternelle dans le département de la Moselle

« Le gouvernement nous assomme avec des annonces, des passages en force sans aucune concertation ! Pour exemple, le samedi matin. Même les collègues qui sont favorables à sa suppression trouvent anormal qu'une telle annonce soit médiatisée à ce point. C'est dans tous les domaines de la Fonction publique qu'il faudrait des moyens et des crédits, alors être en grève le 20, c'est un moyen de dire que nous avons des exigences, des propositions pour un service public de qualité, qu'il faut essayer autre chose ! »

COMMISSION POCHARD REVALORISATION DU METIER ?

Le SNUipp a été reçu par la commission Pochard le 15 octobre. L'occasion pour le syndicat d'exposer ses revendications en terme d'élan nouveau à donner à l'école, de conditions d'exercice du métier, de reconnaissance salariale... « Alors que le temps de l'éducation est un temps long, les enseignants sont soumis à une succession d'injonctions parfois contradictoires », a déclaré le SNUipp. Le syndicat propose depuis longtemps des leviers forts pour transformer l'école : « Il faut sortir de l'exercice trop solitaire de notre métier. Il faut augmenter le temps consacré à la réflexion collective avec le dégagement de 3



heures hebdomadaires institutionnalisées ». En même temps afin de pouvoir alterner travail en petits et grands groupes et de mieux prendre en charge les enfants en difficulté, le syndicat demande l'attribution aux écoles de plus de maîtres que de classes. En terme de revalorisation salariale, le syndicat demande une revalorisation pour tous qui se traduise par une accélération en début de carrière et d'accès à l'échelon terminal de la hors classe. Autre point soulevé, la question des équipements. En effet, les enseignants doivent souvent prendre en charge l'achat d'un ordinateur et le paiement d'une connexion internet aujourd'hui nécessaires à leur activité. L'indemnité

d'équipement et de documentation demandé dès 2001 par le SNUipp a été de nouveau mise en avant. Sujet cher au syndicat, la question des moyens de l'école. En effet, les conditions du métier d'enseignant ne peuvent être améliorées sans la mise en place d'un cahier des charges national définissant l'équipement minimal dont devrait disposer chaque école. Le syndicat a demandé par ailleurs la mise en place d'un système de péréquation pour mettre un terme aux inégalités entre les collectivités et les dotations des écoles.

*Le détail des propositions du SNUipp sont à consulter sur son site <http://snuipp.fr>

DIRECTION D'ECOLE APPEL DES ETATS GENERAUX

Plusieurs centaines d'enseignants ont participé aux états généraux de la direction et du fonctionnement de l'école le 23 octobre à Paris à l'appel du SNUipp. Depuis 7 ans, la mobilisation se poursuit pour que soit prise en compte la complexité et l'augmentation des tâches et responsabilités des directeurs. « Le dossier nécessite la réouverture de négociations » indique l'appel lancé à l'issue de cette journée afin « d'assurer la direction et le fonctionnement de l'école de la réussite pour tous ».

FINANCEMENT DU PRIVÉ

Le Conseil d'Etat vient d'être saisi par l'Association des maires ruraux de France qui refusent d'être contraints de financer la scolarité des enfants inscrits dans une école privée d'une commune voisine : un coût insupportable « alors qu'ils consentent des efforts très importants en faveur du maintien et de la qualité de leurs écoles publiques ».

PROCÈS FLORIMOND : VERS LA RELAXE ?

Le 21 octobre, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille a comparu devant le tribunal correctionnel pour « violences en réunion, avec arme par destination, contre agents de la force publique » pour s'être opposé à une expulsion de père d'élève sans-papiers. Le procureur a requalifié les faits en « rébellion » et requis 2 mois avec sursis. La relaxe a été demandée par la défense. Verdict le 21 décembre.

ECOLE MATERNELLE FIN DE LA PREMIERE ETAPE

Réaffirmer la place primordiale de l'école maternelle, lui donner un nouvel élan est nécessaire en regard des constats de dégradation ou d'inadaptation des conditions de la scolarisation à l'école maternelle. En participant au groupe de travail initié par la Dgesc, le SNUipp a pu défendre ses propositions. Ainsi dans les 8 recommandations issues d'un premier bilan figurent la reconnaissance de spécificités de l'école maternelle qui doivent être prises en compte par « le renforcement de la formation initiale et la formation continue de tous les maîtres à la spécificité de l'école maternelle », par la « priorité absolue » attribuée au langage, par un « cahier des charges national sur la spécificité de l'évaluation à l'école maternelle » précisant « les compétences attendues en fin de grande section ». Si « clarifier les programmes de l'école maternelle » figure en tête des propositions, le groupe précise la nécessité de « faire figurer explicitement dans les projets d'école les modalités de la liaison entre école maternelle et école élémentaire » tout en favorisant « la concertation des maîtres ». Il s'agit aussi d'assurer « en priorité la

scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs situés dans un environnement social défavorisé ». Les trois dernières propositions sont d'« organiser (...) l'accompagnement professionnel » des nouveaux enseignants, de « mieux accueillir les enfants et leurs parents » et de « proposer aux collectivités territoriales des préconisations nationales pour l'équipement et le fonctionnement de l'école maternelle ». Cependant le SNUipp a exprimé ses réserves sur certains points. Ainsi la réécriture des programmes ne peut se faire en termes d'appauvrissement et sans l'avis des enseignants. La possibilité de scolariser les enfants dès 2 ans, dans de bonnes conditions matérielles et d'effectifs, doit être ouverte aux parents qui en font la demande. Enfin la possibilité de moduler les groupes d'élèves grâce à plus de maîtres que de classes, qui avait été approuvée collectivement en séance, n'a pas été reprise dans le texte final... La mise en œuvre des recommandations pose problème face aux importantes contraintes budgétaires. Pour le SNUipp il est impératif de poursuivre ces travaux.



SNUIPP COLLOQUE MATERNELLE

« L'école maternelle a de l'avenir », voici le fil conducteur du colloque que le SNUipp organise le 27 novembre prochain à Paris. L'école maternelle est une « vraie » école, mais avec « Quelle identité pédagogique ? », questionnera Viviane Bouysse. Les thèmes de débat concerneront *La maîtrise du langage* avec Mireille Brigaudiot, *Les enjeux d'une professionnalisation des enseignants dans le rapport aux parents* par Thierry Vasse ainsi que *L'évaluation* avec Marie-Thérèse Zerbato-Poudou. Des débats suivront chacune des interventions. Les inscriptions se font auprès des sections départementales du SNUipp.